

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie, annonçant que les Messieurs dont les noms suivent ont été appelés au Sénat.

L'honorable *Marc Amable Girard*, de la paroisse de *St. Boniface* dans la province de *Manitoba*.

John Sutherland, Ecuyer, de la paroisse de *Kildonan*, dans la province de *Manitoba*.

L'honorable *Alexandre René Chaussegros de Léry*, de la cité de *Québec*, dans la province de *Québec*.

Robert William Weir Carrull, Ecuyer, de *Barkerville*, dans la province de la *Colombie Anglaise*.

Clement Francis Cornwall, Ecuyer, d'*Aldcroft*, dans la province de la *Colombie Anglaise*.

William John McDonald, Ecuyer, de *Victoria*, dans la province de la *Colombie Anglaise*.

Henry Adolphus Newman Kaulback, Ecuyer, de *Lauenburg*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit;

Alors, l'honorable *Marc-Amable Girard* a été introduit entre les honorables Messieurs *Campbell* et *Armand*.

L'honorable M. *Girard* a présenté le bref de Sa Majesté, l'appelant au Sénat; il a été lu par le greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit:

CANADA.

LISGAR.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre Fidèle et Bien Aimé l'honorable *Marc-Amable Girard*, de notre province de *Manitoba*, dans notre Puissance du *Canada*,

SALUT :—

Sachez, que tant pour la confiance particulière que nous avons réposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit Honorable *Marc-Amable Girard*, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-